

<input type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation

CIRCULAIRE
Le 7 novembre 2006

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL
Glamis Gold Ltd. (GLG) – Goldcorp Inc. (G)
Plan d'arrangement**

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Goldcorp Inc. (Goldcorp) et Glamis Gold Ltd. (Glamis) ont annoncé, le 4 novembre 2006, que Goldcorp a complété l'acquisition de Glamis. Chaque action de Glamis a été échangée contre 1,69 action de Goldcorp et 0,0001 \$ canadien en espèces.

La Bourse et la CDCC ajusteront les options Glamis selon l'échange d'actions uniquement étant donné que la partie en espèces ne représente que 0,01 \$ canadien par contrat d'options.

Les actions ordinaires de Glamis seront retirées de la cote de la Bourse de Toronto (TSX), à la fermeture des marchés le mercredi 8 novembre 2006. Le plan d'arrangement entrera en vigueur le 9 novembre 2006.

CDCC - détails du rajustement :

Conformément aux modalités de rajustements énoncées à l'article A-902 des règles de CDCC, toutes les options sur Glamis seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** **9 novembre 2006**
- **SYMBOLE DES OPTIONS :** **GLG devient GLZ**
- **NOMBRE DE CONTRATS :** **Inchangé**
- **MULTIPLICATEUR :** **100**
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :** **169 actions ordinaires Goldcorp**

Circulaire no : 186-2006

- **LIMITE DE POSITION ET DE LEVÉE :** À compter du 9 novembre 2006, les limites de position et de levée resteront inchangées à 75 000 contrats.
- **CUSIP** NOTACUSIP

Bourse de Montréal Inc. - détails du rajustement :

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le plan d'arrangement et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options GLG seront transférées à la classe d'options GLZ qui constituera le nouveau livrable. Veuillez prendre note que seules les transactions de clôture seront permises sur les classes d'options ajustées.

<u>Glamis Gold Ltd.</u>		
Prix actuels de levée	Symbole actuel de la classe	Nouveau symbole de la classe
30,00 \$	GLG	GLZ
32,00 \$	GLG	GLZ
34,00 \$	GLG	GLZ
36,00 \$	GLG	GLZ
38,00 \$	GLG	GLZ
40,00 \$	GLG	GLZ
42,00 \$	GLG	GLZ
44,00 \$	GLG	GLZ
46,00 \$	GLG	GLZ
48,00 \$	GLG	GLZ
50,00 \$	GLG	GLZ
52,00 \$	GLG	GLZ
54,00 \$	GLG	GLZ

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT SOIT EN POSITION ACHETEUR, SOIT EN POSITION VENDEUR DANS CES CLASSES D'OPTIONS SONT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au (514) 871-3526. Les Membres de la CDCC peuvent joindre le service des opérations de la CDCC.

Joëlle Saint-Arnault
Vice-présidente, Affaires juridiques et secrétaire générale